



## **FORMULE G-1 :**

# **REQUÊTE EN RESTITUTION DU MONTANT DE LA TAXE UNIQUE**

(FORMULAIRE À L'ATTENTION DES PERSONNES PHYSIQUES)

### **INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES**

Le transport professionnel de personnes est régi par la loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur du 13 octobre 2016 (RS/GE H 1 31 - LTVTC) et son règlement d'exécution du 21 juin 2017 (RS/GE H 1 31.01 - RTVTC).

La présente formule vise la restitution du montant versé au titre de taxe unique pour la délivrance d'un permis de service public, sur la base de l'article 21 al. 4 de la loi sur les taxis et limousines du 21 janvier 2005 (RS/GE H 1 30 – LTaxis, ou des dispositions correspondantes du droit antérieur), **déduction faite des éventuels remboursements partiels déjà effectués par le département** (art. 46 al. 3 LTVTC et 62 RTVTC).

**Attention : Le service ne procède pas d'office au remboursement du montant versé au titre de la taxe unique. Il doit être saisi d'une requête formelle, soumise au moyen de la présente formule et accompagnée des pièces requises. Le droit au remboursement se périmé par 3 ans à compter de l'entrée en vigueur de la loi, ce qui signifie que les personnes qui n'entreprennent pas les démarches attendues dans le délai imparti perdent définitivement le droit à tout remboursement à l'expiration de ce délai.**

### **1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'IDENTITÉ DU REQUÉRANT**

Sexe :                    F                    M

Nom (s) : .....

Nom (s) de célibataire : .....

Prénom (s) : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse de domicile : .....

.....

.....

Numéro de téléphone : .....

Adresse e-mail ou fax : .....

## 2. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PAIEMENT DE LA TAXE UNIQUE

Date de délivrance du permis de service public :

.....

Plaque d'immatriculation correspondante :

.....

Montant versé au titre de taxe unique :

.....

Eventuel/s remboursement/s effectué/s par le département (cas échéant, merci d'indiquer le montant remboursé et la date du remboursement):

.....

## 3. COORDONNÉES BANCAIRES POUR LE REMBOURSEMENT

**IBAN** .....

**Titulaire du compte :**

Nom et prénom : .....

Rue et numéro : .....

NPA et localité : .....

Pays : .....

## 4. LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE

- Copie de la **pièce d'identité** du requérant;
- Copie de tout document attestant de la **preuve du paiement de la taxe unique**, ainsi que des éventuels remboursements perçus.

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Par sa signature, le requérant atteste sur l'honneur que **les informations contenues dans la présente formule, ainsi que les pièces produites à l'appui, sont exactes et conformes à la réalité.**

**5. SIGNATURE DU REQUÉRANT**

Date : ..... Lieu : .....

Signature : .....

**PROCÉDURE D'INSTRUCTION**

Le service procède à la **restitution du montant versé au titre de la taxe unique**, déduction faite des éventuels remboursements déjà effectués, **au plus tard dans les 12 mois à compter du dépôt de la requête valable**. Son versement ne peut, en tout état, intervenir dans les 6 premiers mois suivant l'entrée en vigueur de la loi (art. 62 al. 2 RTVTC).

La requête qui ne comporte pas l'ensemble des pièces visées sous ch. 4 de la présente formule est réputée n'avoir pas été déposée et est renvoyée à son expéditeur sans fixation d'un délai pour être complétée (art. 4 al. 3 RTVTC). Le service peut néanmoins statuer sur une requête incomplète s'il apparaît d'emblée que celle-ci devra être rejetée, même une fois complétée (art. 4 al. 4 RTVTC).